

Zeitschrift: Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie
Band: - (2009)
Heft: 3

Artikel: L'Italie à la recherche d'une plus grande autonomie énergétique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-642453>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'Italie à la recherche d'une plus grande autonomie énergétique

En matière d'énergie, l'Italie se caractérise par une dépendance de plus de 85% à l'égard de l'étranger. Dans le secteur particulier de l'électricité, la balance import-export est parmi les plus défavorables d'Europe. Le Gouvernement envisage sérieusement le retour du nucléaire abandonné il y a plus de vingt ans.

En novembre 1987, l'Italie renonçait à sa filière nucléaire civile à la suite d'un référendum. Depuis lors, le pays est confronté à un manque de capacités pour répondre à une demande en électricité croissante. Ce déficit est en partie comblé par des importations massives en provenance, pour l'essentiel, de France et de Suisse. En 2007, l'Italie a ainsi importé plus de 46 terawattheures (TWh) nets d'électricité, soit près de 14% de ses besoins. Il s'agit du plus grand importateur d'Europe dans ce domaine.

En dehors de ce volet importation, l'électricité produite en Italie provient à plus de 80% des énergies fossiles. Le pays mise essentiellement sur le développement de la filière des centrales à cycle combiné au gaz. En dix ans, de 1997 à 2007, la part du gaz naturel utilisé dans la production d'électricité est passée de 24 à 55%. L'Italie souhaite remplacer ses centrales thermoélectriques traditionnelles et vétustes (charbon, fioul...) par des centrales à cycle combiné qui présentent un rende-

ment plus élevé et qui sont moins contestées sur le plan écologique. Pour préserver une certaine diversité, de nouvelles centrales à charbon modernes sont toutefois également projetées.

Prise de conscience brutale

Que ce soit par les importations de courant ou par les importations de gaz naturel pour les centrales thermoélectriques: tout contribue à la forte dépendance du paysage électrique italien vis-à-vis de l'étranger. La fragilité qui en découle a été brutalement mise en évidence à deux reprises récemment. Le 28 septembre 2003 tout d'abord, lorsque l'Italie toute entière fut paralysée par un gigantesque black-out. L'insuffisance des capacités de production électrique nationales a été relevée comme étant l'une des causes de cet incident. La deuxième de ces prises de conscience a eu lieu trois ans plus tard, en 2006, alors que la Russie interrompait ses livraisons de gaz. Le Gouvernement italien a alors dû puiser dans ses réserves, procéder à certaines mesures d'économie et même redémarrer certaines vieilles centrales au fioul.

Le black-out de 2003 a révélé une autre relative faiblesse du paysage électrique italien: son réseau. Composé de 40 000 kilomètres de lignes à haute tension, celui-ci est surtout le fruit d'investissements effectués dans les années 1970. Il ne s'est ensuite pas développé suffisamment pour absorber la hausse de la demande. Il se caractérise en outre par un grand déséquilibre entre le nord, où la consommation est la plus forte, et le sud, où se construisent la plupart des nouveaux moyens de production. Pour ces différentes

raisons – faiblesse du réseau de transport, forte dépendance et prix élevés en raison d'infrastructures vétustes – le secteur électrique italien est souvent montré du doigt par les instances européennes.

Retour au nucléaire

Pour inverser cette tendance, le nouveau gouvernement de Silvio Berlusconi a annoncé en mai 2008 vouloir revenir le plus vite possible au nucléaire. Un premier accord, signé avec la France le 24 février 2009, prévoit la création d'une société détenue à part égale par EDF et Enel, le numéro un italien de l'électricité, pour réaliser au moins quatre réacteurs de la troisième génération (type EPR) en Italie. Le gouvernement est d'avis que le nucléaire est nécessaire pour satisfaire l'objectif dit des «3 fois 20» de l'UE d'ici à 2020 (20% de réduction des émissions, 20% d'économies d'énergie et 20% d'énergies renouvelables).

En matière de développement des énergies renouvelables, le pays affiche actuellement une croissance importante dans les secteurs de l'énergie éolienne et de la biomasse. A noter que l'Italie occupe le 1^{er} rang européen et la 5^e place mondiale pour l'utilisation de la géothermie dans la production d'électricité. Cette filière représente 1,8% de la production électrique du pays mais couvre près de 25% de la demande en électricité de la Toscane. Au niveau européen, l'Italie s'est engagée à augmenter la part des énergies renouvelables à plus de 17% de la consommation globale d'énergie.

(bum)

INTERNET

Ministère italien du développement économique (MSE):

www.sviluppoeconomico.gov.it

Autorité italienne pour l'énergie électrique et le gaz (AEEG):

www.autorita.energia.it

Terna, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité italien:

www.terna.it

GSE, le gestionnaire des services électriques:

www.gse.it

L'article a été rédigé avec le soutien de Dominique Paravicini de l'ambassade de Suisse à Rome.

Energie nucléaire

En 1987, soit une année après la catastrophe de Tchernobyl, l'Italie renonçait à l'usage du nucléaire civil à la suite d'un référendum populaire approuvé par plus de 62% des Italiens. Les trois centrales alors en activité (Caorso, Latina et Trino Vercellese) furent progressivement arrêtées, les deux dernières en 1990. Quant à la construction de la centrale nucléaire de Montalto di Castro (région du Latium), elle fut arrêtée alors même que son achèvement était proche. Un moratoire sur la construction de nouvelles centrales, voté initialement pour 1987 à 1993, a depuis été prolongé indéfiniment. En mai 2008, le nouveau gouvernement de Silvio Berlusconi annonce le retour à l'énergie nucléaire le plus vite possible. Les arguments sont la réduction de la dépendance du pays aux importations d'énergie, la réduction des émissions de CO₂ et la diminution de la facture d'électricité. L'objectif est d'ouvrir une nouvelle centrale d'ici à 2020 et de couvrir, à l'horizon 2030, 25% du mélange électrique italien de la sorte. La question du stockage des déchets radioactifs n'ayant pas encore été résolue, les mouvements écologistes italiens ont d'ores et déjà promis une opposition très dure.

Sources d'énergie renouvelables

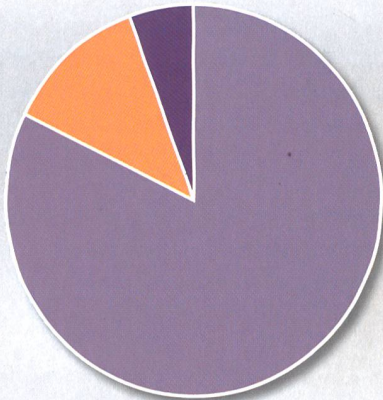
En 2007, 15,7% de l'électricité produite en Italie était d'origine renouvelable (production issue du pompage non considérée). La première source d'énergie renouvelable pour la production d'électricité est la force hydraulique (66,4%). Viennent ensuite la biomasse (14,1%), la géothermie (11,3%), l'énergie éolienne (8,2%) et finalement le photovoltaïque (0,08%). L'outil principal d'aide aux énergies renouvelables pour la production d'électricité repose sur un financement par les opérateurs, le décret Bersani. Datant du 16 mars 1999, ce décret demande aux producteurs d'électricité d'origine non renouvelable d'injecter dans le réseau, pour la quantité d'électricité dépassant 100 GWh, 2% de courant provenant de sources renouvelables. Pour s'acquitter de cette tâche, les opérateurs peuvent soit produire directement de l'électricité «verte», soit acquérir des certificats verts pour un montant équivalent. Cette disposition semble avoir porté ces fruits puisque l'Italie affiche actuellement une croissance importante dans les secteurs de l'énergie éolienne ainsi que de la biomasse. Le pays figure même au 1^{er} rang européen et 5^e rang mondial pour la production d'électricité d'origine géothermique.

Production d'électricité en 2007 par catégories de centrales

Production d'électricité en Italie en 2007: 313,888 terawattheures (TWh)

(source: Autorità per l'energia elettrica e il gas (AEEG))

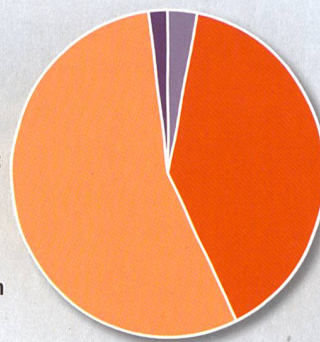
- Centrales thermiques:
258,811 TWh
- Centrales hydrauliques:
38,481 TWh
- Autres énergies
renouvelables:
16,596 TWh



Production d'électricité en Suisse en 2007: 65,9 TWh

(source: Office fédéral de l'énergie)

- Centrales thermiques:
2,1 TWh
- Centrales nucléaires:
26,3 TWh
- Centrales hydrauliques:
36,4 TWh
- Autres énergies
renouvelables: 1,2 TWh



Energie thermique

Les installations thermiques classiques constituent de loin la première source de production d'électricité en Italie (82,5% en 2007). Dans ce secteur, l'Italie mise actuellement sur le développement de la filière des centrales à gaz à cycle combiné. En dix ans, de 1997 à 2007, la part du gaz dans la production électrique totale a progressé de 24 à 55%. Le reste de la production d'électricité d'origine thermique est assuré en premier lieu par le charbon (14% de la production électrique totale), divers produits pétroliers (7%) et autres (6%). En conséquence, la sécurité de l'approvisionnement électrique italien passe par une sécurisation des filières d'approvisionnement en gaz et par une diversification de ses fournisseurs. Le chantier n'est pas facile à mettre en œuvre. Différents projets de construction de terminaux de gaz naturel liquéfié ont eu à faire face à de fortes oppositions locales.

Energie hydraulique

En Italie, la part de l'hydroélectricité se montait en 2007 à 12,3% de la production électrique totale et à 66,4% de la production d'électricité d'origine renouvelable. Il s'agit donc de la plus importante des ressources énergétiques internes. Les sites affichant une puissance supérieure à 10 MW couvrent plus de 80% de la production mais les perspectives de développement sont liées principalement à la réalisation de petites installations dont la puissance est inférieure à 1 MW. La production d'énergie d'origine hydraulique a augmenté ces dernières années de manière faible mais constante. Entre 2005 et 2006, la production brute d'électricité issue des installations hydroélectriques italiennes a augmenté de 2,6%. Pour les installations dotées d'une puissance de 1 à 10 MW, cette augmentation était même de 4,6%. Fin 2007, il y avait environ 2100 installations hydroélectriques en activité dans toute l'Italie.